

Crèche familiale / Family day-care

Chemin des Oiseaux de Paradis - Flamant Lane - Péreybère
Administration : +230 5987 6693 / lapalettemauritius@gmail.com

Manager : Jennily +230 5733 2059
www.lapalettemauritius.com



INSCRIPTION / REGISTRATION 2024-25

INFORMATIONS

Prénom et nom de l'Enfant / Name :

Sexe :

Date de naissance / D.O.B. :

Nationalité / Citizenship :

Langue maternelle / Home language :

PLANNING

- ✓ Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- ✓ Votre Bébé est accueilli selon votre planning (journée "full" ou 1/2 journée)



ACCUEIL

- Les Babies sont accueillis en forfait à la journée ou demi-journée, sur 3 ou 5 jours/semaine
- Des ateliers ludiques et d'éveil sont organisés chaque jour pour le bon développement des Enfants
- Pédagogie Pikler/Loczy : pas d'Enfant en chaise haute ni trotteur, repas sur les genoux, éveil au sol...

REPAS

Pour respecter les étapes de la diversification alimentaire, les repas sont fournis par les Parents.
Meals & beverages are provided by the Family in order to respect dietary diversification.

SIESTES

Horaires des siestes/Nap time:
(Merci de nous tenir informées des changements de rythme du sommeil)

Matin :

Après-midi :

SANTÉ/HEALTH

Allergie(s) & alimentation spécifique / Allergy & specific diet:

Informations de santé (asthme, traitement...) / Health informations (asthma, treatment...):

Note(s) :

FAMILLE/FAMILY

Mère/Mother:



Père/Father:



Email address:

Adresse/address:

Autre(s) personne(s) habilitée(s) à venir chercher l'Enfant/Other entitled person(s) authorized to pick up the Child*:

Nom/Name:



Nom/Name:



Nom/Name:



Initiales ou/or signature:

MATERIEL À APPORTER/TO BE PROVIDED BY PARENTS:

- Biberons & lait maternisé + instructions (horaires & quantités)
- Un gobelet à bec verseur, une gourde ou biberon d'eau selon les habitudes de l'Enfant
- Un sac comprenant un change de vêtements + 1 casquette, couches & articles de soins usuels de l'Enfant + 1 serviette de toilette
- Les couches lavables (prévoir un sac pour les couches usagées), les doudous et jeux personnels marqués sont les bienvenus !

TARIFS/PRICING 2024/2025 :

Accueil du Lundi au Vendredi hors congés publics & intempéries / Soft-opening du 20/12/24 au 6/01/25

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Frais de 1ère inscription/1st registration : | <input type="checkbox"/> Frais annuels : Rs8,500 (au prorata de la date d'entrée si inscription en cours d'année) |
| | <input type="checkbox"/> Assurance & matériel : Rs4,500 (au prorata de la date d'entrée si inscription en cours d'année) |
| | <input type="checkbox"/> Mois d'avance "deposit" (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant) |
| <input type="checkbox"/> Années suivantes/Subsequent years : | <input type="checkbox"/> Frais annuels : Rs8,500 au 1er Septembre ou Rs710/mois |
| | <input type="checkbox"/> Assurance & matériels : Rs4,500 au 1er Septembre ou Rs375/mois |
| <input type="checkbox"/> Forfaits mensuels 5 jours/semaine : | <input type="checkbox"/> FULL DAY* : Rs9,000/mois - Petit déjeuner & goûter inclus - Lunch en supplément |
| | <input type="checkbox"/> HALF DAY** : Rs6,500/mois - Petit déjeuner & goûter inclus - Lunch en supplément |
| <input type="checkbox"/> Forfaits mensuels 3 jours/semaine : | <input type="checkbox"/> FULL DAY* : Rs6,500/mois - Petit déjeuner & goûter inclus - Lunch en supplément |
| | <input type="checkbox"/> HALF DAY** : Rs5,000/mois - Petit déjeuner & goûter inclus - Lunch en supplément |

*Journée complète / Horaires libres entre 7h30 et 18h - ** Demi-journée / Horaires libres entre 8h et 12h ou 14h et 18h

- "La Palette" est une structure privée basée sur le partage des charges entre les Familles pour la mise à disposition d'une équipe éducative expérimentée et 100% dédiée aux Enfants. Les Parents sont bienvenus pour prendre part aux activités : comptabilité, ateliers, bricolage...
- L'inscription aux forfaits mensuels est un engagement annuel payable en 12 mensualités pour l'accueil des Enfants avec reconduction tacite au 1er Septembre. Les frais annuels, d'assurance et de matériels sont facturés chaque 1er septembre. Pour les inscriptions en cours d'année, les frais sont calculés au prorata et adaptés au nombre de mois pleins entre la date d'inscription et le 1er Septembre. Les frais annuels d'inscription, les frais d'assurances et matériels ainsi que les sommes versées ne sont pas remboursables.
- Le mois d'avance est payable une seule fois pour toute la durée d'accueil et actualisé en cas de changement de forfait. Cette somme est déduite sur la dernière facture en cas de départ de l'enfant.
- Les factures mensuelles sont envoyées par email en fin de mois pour le mois suivant, payable avant le 30 de chaque mois : le respect des échéances est primordial pour notre équilibre et nous vous remercions de nous signaler tout retard ou difficulté.
- Une majoration de Rs200 par jour de retard est appliquée pour tout paiement après le 1er du mois.
- Un escompte de 5% sur l'ensemble des frais annuels et mensuels est déduit pour les paiements réglés en une fois à l'inscription.
- Un délai de préavis d'un mois est demandé en cas d'arrêt du forfait mensuel ou du départ de l'enfant : nous vous remercions de nous en avertir par email à lapalettemauritius@gmail.com ou par lettre remise en main propre.
- Nous vous remercions de respecter le planning convenu et de nous prévenir 48h à l'avance d'un éventuel changement (absence ou extra-time).
- En cas de retard après 18h, des frais d'Extra Care (Rs150/h) seront facturés.
- L'assurance souscrite pour votre enfant couvre les incidents corporels pouvant survenir durant les temps d'accueil dans les locaux à hauteur de Rs15,000 (frais médicaux) ; le dépassement des frais éventuels est à la charge des parents.
- La responsabilité de l'établissement ne peut être engagée pour les incidents survenant en dehors des locaux (comprenant également le temps de trajet et de dépose) et pendant les temps de présence des parents dans les locaux.
- Les enfants fiévreux ou montrant des signes de maladie contagieuse ne sont pas acceptés en collectivité. En cas de fièvre ou symptôme de maladie contagieuse survenant durant le temps d'accueil, les parents doivent venir récupérer leur enfant dans l'heure.
- En cas d'arrêt de l'accueil en présentiel par décision ministérielle (exemples : lockdown, fermeture pour intempéries...), les frais mensuels restent dûs. Des gardes à domiciles peuvent être organisées avec les équipes, en respectant la sécurité de tous et dans la limite des restrictions imposées.
- Nous vous remercions de nous fournir une copie d'Acte de Naissance ou Pièce d'Identité de l'Enfant par email à lapalettemauritius@gmail.com.

Je/nous soussigné(e/s), responsable(s) légal/légaux de l'Enfant , déclare/déclarons avoir pris connaissance du règlement de «La Palette» ci-dessus et l'accepter pleinement.

Fait le :

Signatures des Parents :

A :